

Fabienne SEILLAN, doctorante à Paris 1

*Jean-Benoît-Vincent Barré, architecte,  
un illustre inconnu mieux connu*

Un conservateur a très bien résumé le point de départ de ma thèse en qualifiant Jean-Benoît-Vincent Barré, un architecte parisien de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, « d'illustre inconnu ». Cependant je ne suis pas vraiment partie de rien car je disposais néanmoins d'une maigre bibliographie. Quand j'ai commencé à m'intéresser à Barré j'ai tout simplement consulté les dictionnaires. La notice la plus complète est celle de Michel Gallet dans son *Dictionnaire biographique et critique des architectes parisiens du XVIII<sup>e</sup> siècle* paru en 1995. Cette notice contient peu d'informations biographiques, son origine familiale et son milieu social étaient inconnus, mais elle indique qu'il fut formé à l'Académie et donne la date de sa mort. L'auteur a bien signalé que sa carrière était inégalement connue et qu'elle demeurait obscure encore en bien des points. Michel Gallet y a recensé une quinzaine d'œuvres, notamment les chefs-d'œuvre de Barré qui ont laissé des traces dans les mémoires, tel que l'hôtel Grimod de La Reynière place Louis XV (actuelle place de la Concorde) et les châteaux qui existent encore : le château du Marais et le château de Méréville dans l'Essonne ou le château de Montgeoffroy près d'Angers, et surtout la Place royale de Bruxelles. Mais les réalisations parisiennes de Barré échappaient encore.

Pour établir ce corpus l'auteur a travaillé à partir de la bibliographie disponible surtout consacrée aux œuvres de Barré encore conservées. Il est logique que les œuvres qui subsistent encore aient attiré l'attention des écrivains et des chercheurs. A cela j'ai ajouté un fonds de dessins de Barré conservé au musée Carnavalet et surtout les archives. C'est ainsi qu'aujourd'hui, dans l'état actuel de mes connaissances, le corpus des œuvres de Barré compte vingt-quatre édifices parisiens, huit châteaux sans compter ses réalisations en Belgique.

Je suis arrivée à ce résultat principalement grâce aux archives : les Archives nationales et les Archives départementales, et parmi ces dernières il est intéressant de développer le cas des Archives de Paris, particulièrement riches en ressources utiles à l'histoire de l'art.

# LES ARCHIVES NATIONALES

Les Archives nationales représentent un fonds énorme. Dans ce contexte, la question est : par quelle série commencer ? La bonne nouvelle est qu'il n'y a pas un angle d'attaque possible mais plusieurs.

Il y a de tout aux Archives nationales, des archives des institutions aux fonds privés en passant par les cartes et plans. Donc, ce que les historiens de l'art recherchent est généralement disséminé entre plusieurs séries. Il peut y avoir des documents relatifs à leur sujet dans plusieurs séries. Mais le point de départ de toute recherche demeure la salle des inventaires. Mon conseil est de commencer par les « fiches brunes », en fait un fichier manuel rarement évoqué parce qu'antédiluvien comparé aux bases de données, mais qui peut être très utile.

Qu'est-ce ? Les archivistes ont fait un travail formidable en indexant des actes notariés au cours de recherches exhaustives ou ponctuelles dans le Minutier Central des notaires parisiens. Mais il y a aussi deux fichiers relatifs à la série Y qui sera évoquée par la suite. J'attire votre attention sur le fait qu'il ne concerne que l'Ancien régime.

Classement du fichier manuel :

Un fichier général par ordre alphabétique de noms et de matières du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles.

Un fichier pour les artistes et les artisans du XVII<sup>e</sup> siècle classé par nom ou par matière et par lieu.

Un fichier pour les artistes et les artisans du XVIII<sup>e</sup> siècle classé par profession : architectes à vitriers en passant par horlogers.

Un fichier spécial pour les artisans du meuble au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Un fichier consacré aux placards après décès des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Lorsque qu'un chercheur se plonge dans les fiches brunes il ne doit pas hésiter à élargir au maximum sa recherche, à regarder non seulement l'artiste qui l'intéresse mais aussi son conjoint, ses parents et ses commanditaires. C'est parfois par le biais d'une tierce personne (par exemple : un membre de la famille) que le chercheur parvient à des actes intéressant directement son sujet parce que les actes notariés font souvent référence à d'autres. C'est-à-dire qu'un acte renvoie souvent à un ou à d'autres actes et constitue en fait l'amorce d'une bobine qu'il convient ensuite de dévider.

Ce fichier est extrêmement précieux parce qu'il n'y a pas de répertoire général du Minutier Central des notaires parisiens. Cette lacune est très gênante mais d'un autre côté un tel travail n'est sans doute pas réalisable de par l'énormité de ce fond : les Archives nationales conservent la totalité des minutes passées dans les 122 études parisiennes jusqu'en 1885.

Au Minutier Central les actes sont d'abord classés par étude puis à l'intérieur par date. Pour s'y retrouver il est nécessaire d'avoir le nom du notaire et ainsi le numéro de l'étude. Sinon il est toujours possible d'essayer les études proches du domicile de la personne. Cette solution est apparemment la plus logique mais pas toujours vérifiée dans les faits. C'est un cas de figure assez problématique car dans la mesure où il y a 122 études il n'est pas possible de faire des sondages dans toutes.

Si un chercheur n'est pas à la recherche de l'étude d'un artiste mais d'un acte précis, la situation idéale est de connaître le nom du notaire et la date de l'acte. Si la date exacte est inconnue il est possible d'y remédier grâce aux répertoires des minutes qui donnent un résumé des actes passés avec le nom des parties, classés chronologiquement. A ce moment-là il est nécessaire d'éplucher ces répertoires qui sont consultables sous forme de microfilms pour retrouver l'acte.

Dans le cas où un chercheur ne dispose d'aucune information pour commencer ses recherches dans le Minutier Central, tout n'est pas perdu, bien que cela soit plus aléatoire. Aujourd'hui des inventaires exhaustifs des minutes notariales sont disponibles en ligne mais seulement pour les années : 1551, 1751, 1761, 1851. Il existe aussi des inventaires thématiques. Pour l'histoire de l'art il faut consulter les ouvrages de Mireille Rambaud, *Documents du Minutier Central concernant l'Histoire de l'art 1700 – 1750* et surtout *Les sources de l'histoire de l'art aux Archives nationales*, qui sont disponibles en salle des inventaires. Cependant ce dernier ouvrage commence à dater puisqu'il est paru en 1955, ce qui signifie qu'il n'est plus à jour des versements qui ont été faits. Il convient également d'être prudent dans la mesure où ces inventaires sont partiels, ce qui signifie qu'ils ne recensent qu'une toute petite partie des actes car les archivistes n'ont dépouillé que quelques études. Cependant, avec un peu de chance, un chercheur peut y trouver des documents intéressants.

Pour trouver un nom de notaire il y a aussi la série Y – le Châtelet de Paris. Aux Archives nationales elle ne concerne que l'Ancien régime, pour les périodes postérieures il faut se rendre aux Archives de Paris. Cette série est constituée de procès-verbaux d'apposition des scellés après décès ou clôtures d'inventaires après décès qui livrent le nom du notaire qui a passé ces actes.

Encore une fois les chercheurs ont tout intérêt à ne pas limiter leurs recherches à l'objet de leur étude mais à les ouvrir au conjoint, aux collaborateurs,... Cela multipliera d'autant leurs chances de trouver des informations intéressantes.

Il est indispensable de compléter ces premières investigations par des recherches dans d'autres séries. Voici pour rappel les principales séries concernant l'histoire de l'art :

- La série O :
- O1 La Maison du Roi sous l’Ancien régime
  - O2 La Maison de l’Empereur (1<sup>er</sup> Empire)
  - O3 La Maison du Roi (Restauration)
  - O4 La Maison du Roi (Monarchie de Juillet)
  - O5 La Maison de l’Empereur (2<sup>nd</sup> Empire)

La sous-série AJ 19: Le garde-meuble

La sous-série AJ 52: L’Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de la Révolution à 1970

La sous-série F 13: Bâtiments civils, palais nationaux, monuments publics (jusqu’en 1848)

La sous-série F 17: Instruction publique, inclus les musées et les monuments

La sous-série F 21: Beaux-arts

La sous-série F 70: Bâtiments, mais ne concerne que le 2<sup>nd</sup> Empire

La série VA: Versements de l’architecture pour les bâtiments civils (XVII<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles).

Cependant leur intérêt est limité : elles ne sont utiles que pour les artistes ayant reçu des commandes officielles ou des personnes qui travaillaient dans un cadre institutionnel. Elles n’apportent pas d’informations sur des artistes ayant une clientèle privée, ce qui était le cas de Barré qui travaillait essentiellement pour une clientèle privée fortunée. Elles ne m’ont donc pas servi pour ma thèse.

Des séries peut-être moins connues sont pourtant très riches d’informations pour l’histoire de l’art:

La série AP : Archives privées et familiales

La série T : Papiers privés séquestrés à la Révolution française

Ces deux séries représentent plusieurs centaines de cotes d’archives. Il ne faut pas croire qu’elles ne concernent pas un sujet de recherche parce qu’il leur est bien antérieur. Les papiers (les titres de propriété, les seigneuries, parfois les mémoires réglés aux artistes) étaient conservés longtemps, parfois sur plusieurs générations. Autrement dit, les Archives nationales ne conservent pas seulement les papiers de la personne condamnée ou émigrée, mais aussi ceux de ses aïeux. Donc cela vaut vraiment la peine de bien vérifier que rien ne concerne votre sujet.

La sous-série Z 1 J : La chambre des bâtiments de la ville de Paris

Cette série contient des procès-verbaux d’expertise dressés par les greffiers de la chambre des bâtiments de 1610 à 1798. Elle n’intéresse pas que les historiens de l’architecture. Deux entrées sont possibles, soit par adresse, soit par nom des parties. Dans le cadre de recherches sur un orfèvre ou un peintre cette série peut apporter des informations. Si un peintre a réalisé un plafond dans une demeure dont l’adresse ou le propriétaire est connu et qui a fait l’objet d’un litige ou d’une estimation, il est possible d’en trouver une description dans le procès-verbal. Pour un orfèvre cette sous-série peut permettre de savoir où il vivait et peut renseigner sur sa situation matérielle: s’il était locataire ou propriétaire, et de quel type

de demeure. Cette sous-série peut aussi être utilisée comme un annuaire afin de trouver l'adresse d'une personne.

Enormément d'informations sont disponibles aux Archives nationales mais parfois elles ne sont pas évidentes à localiser.

## **L**ES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Les archives départementales sont très précieuses aussi et complémentaires des Archives nationales. Il s'y trouve les registres d'état-civil, potentiellement très riches en informations sur l'origine et le milieu familial d'un artiste, et ils donnent parfois des noms de notaires au moment du décès. Toutefois, il vaut mieux disposer d'une année ou d'une décennie avant d'y entamer des recherches. J'ai moi-même retrouvé l'acte de baptême de Jean-Benoît-Vincent Barré aux Archives départementales des Hauts-de-Seine. Cet acte m'a fourni le nom et la profession de ses parents, parrain et marraine. C'est ainsi que j'ai découvert que son père, Sylvain Barré, était maître-maçon. Il s'agit d'un document capital pour ma thèse qui m'a permis de reconstituer son milieu familial et social, et d'arriver à la conclusion que Barré illustre une ascension sociale assez classique d'un architecte issu de ce milieu, formé en son sein et qui y a fait fortune. Paris est un cas à part car les registres paroissiaux et d'état-civil de la capitale ont brûlé.

Aux archives départementales se trouvent également:

- Les minutes des notaires de province
- Les affaires communales
- De nombreux fonds d'archives privées.

Les Archives nationales tiennent à la disposition des chercheurs les inventaires de ces archives départementales en salle des inventaires. La consultation de ces inventaires permet de faire un repérage avant un déplacement en province et éventuellement d'éviter de se déplacer pour rien. Si des éclaircissements sont nécessaires, il est toujours possible d'écrire aux Archives départementales pour leur demander une recherche à titre exceptionnel.

### **Les archives de Paris**

Je ne saurais trop vous recommander les archives de Paris.

Il s'y trouve un fichier manuel comme aux Archives nationales qui permet une recherche par nom de personne. Ce fichier est très complet et n'est pas seulement orienté vers l'histoire de l'art. Il peut ainsi permettre d'étendre les recherches aux commanditaires par exemple.

Les sous-séries les plus utilisées dans le cadre de recherches en histoire de l'art :

DC 6 : Le registre des insinuations (XVIII<sup>e</sup> siècle).

Cette sous-série contient notamment les contrats de mariage, les contrats de vente, les testaments, les successions et les unions de créanciers, des documents qui contiennent des noms de notaires.

DC 7 : Actes civils publics enregistrés (1791-1900).

A partir de l'époque révolutionnaire, tout acte notarié doit être enregistré et se retrouve ainsi dans cette sous-série. Elle contient donc les successions, les testaments et les contrats de mariage, des actes qui fournissent des noms de notaires.

DQ 18 : Le sommier foncier.

Il recense les mutations foncières intervenues à Paris entre 1809 et 1945. Il peut également donner un nom de notaire. Mais il faut avoir une adresse pour pouvoir l'utiliser. Cette sous-série est intéressante à consulter même si elle peut sembler trop tardive car un acte de mutation (un contrat de vente) contient toujours l'origine de la propriété, c'est-à-dire le rappel des mutations antérieures. Ce qui permet de remonter le temps jusqu'à l'époque intéressant votre recherche.

DU 1 :

La série Y des Archives nationales (le Châtelet de Paris sous l'Ancien régime) continue aux Archives de Paris à partir de 1791. Cette sous-série contient également les procès-verbaux d'apposition de scellés après décès.

L'état-civil de Paris constitue un cas à part.

Presque la totalité des registres paroissiaux et des registres de l'état-civil parisien ont brûlé dans les incendies qui ont détruit l'hôtel de Ville en 1871, lors de la Commune. Ne se trouvent donc aux archives de Paris que l'état-civil postérieur et des reconstitutions des registres antérieurs.

**J**e vous ai présenté ici les outils avec lesquels j'ai moi-même travaillé, mais évidemment mes recherches n'ont pas été aussi claires et ordonnées et j'ai exploré des pistes où je n'ai rien trouvé.

Je pense qu'une des difficultés de la monographie consiste à appréhender une personnalité. Il est difficile de cerner quelque chose d'immatériel, qui ne laisse pas vraiment de trace. Même s'il est possible de déduire certaines choses d'un testament par exemple. C'est sans doute la raison pour laquelle j'ai commencé ma thèse en cherchant à définir le corpus des œuvres de Jean-Benoît-Vincent Barré. J'ai donc entamé mes recherches comme je vous l'ai indiqué par localisation géographique ou par nom de propriétaire lorsque je le connaissais. Cependant, après avoir retrouvé son inventaire après décès, et ainsi son notaire, j'ai pu reconstituer sa vie, son milieu familial et relationnel.

Mais encore une fois les archives ne gardent la trace que de faits, et non pas des motivations derrière l'acte notarié ou des relations entre les parties. La biographie de mon architecte est donc une biographie factuelle. Et c'est là la limite de ces sources. Il y a des éléments très importants qui ne laissent pas de trace dans les archives. Par exemple : comment Barré a-t-il obtenu ses commandes ? Comment travaillait-il ? Était-il seul ou avait-il une agence ? Quels étaient ses amis ?

Il m'a été plus aisé de travailler sur ses commanditaires. Là il ne s'agissait pas seulement d'un travail en archives. J'ai travaillé sur leurs mémoires ou des mémoires contemporains, leurs biographies, des travaux généalogiques. Car bien évidemment les sources sont complémentaires. C'est ainsi que j'ai pu faire émerger un réseau de commanditaires cohérent, appartenant au monde de la finance et presque tous liés entre eux par le travail ou la parenté.

Ma conclusion est que tout est lié et que toutes les sources sont importantes, donc je vous invite, s'il vous ne l'avez pas fait encore, à tirer parti des possibilités offertes par les archives et qui m'ont été très précieuses dans le cadre de ma thèse.

~~~~~

Je souhaiterais compléter le texte de ma communication en vous invitant également à consulter les ressources numériques. Tous les services d'archives disposent aujourd'hui de sites internet et mettent souvent des inventaires ou même des documents en ligne. A cet égard, je vous signale qu'une partie de l'état-civil parisien a été numérisée et est désormais disponible en ligne à l'adresse suivante:

<http://canadp-archivesenligne.paris.fr/>

De plus, des plans de Paris et des communes annexées sont également disponibles à cette adresse:

[http://canadp-archivesenligne.paris.fr/documents\\_figures/plans\\_parcellaires/index.php](http://canadp-archivesenligne.paris.fr/documents_figures/plans_parcellaires/index.php)

Bonnes recherches à tous !